



EMBARGO JUSQU'AU 11.03.2008

Grand-Rue 44 - case postale 156
Tél. 021 822 44 44 - Fax 021 822 44 29

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 11

Rolle, le 28 février 2008

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes :

Coaching et réorganisation des services communaux

Comme annoncé en décembre 2007, la démarche a démarré en janvier dernier sous l'égide de Blanc consultants, par la constitution d'un comité de pilotage formé de la Municipalité et de représentants du personnel communal. Plusieurs réunions se sont déjà tenues dans l'approche et la future mise en œuvre des processus qui guideront l'administration dans les mois à venir. La Municipalité a pris acte de la démission de son boursier, M. Paul Bachelard au 31.07.2008 et, de concert avec les consultants, a établi un nouvel organigramme fonctionnel prévoyant, en fonction de l'évolution des tâches et de l'accroissement de la population rolloise, l'engagement d'un 4^{ème} chef de service. Cette proposition fera naturellement l'objet d'un préavis municipal à déposer en temps opportun. Les domaines de responsabilités de l'administration seraient dès lors répartis comme suit :

- le secrétaire municipal
- un(e) nouveau boursier communal, responsable de l'informatique et du contrôle des habitants
- le chef des services techniques
- un poste nouveau de responsable des ressources humaines, de la culture, de la jeunesse et des affaires sociales.

Engagement d'un adjoint aux Services techniques

Sur la base de l'autorisation donnée par votre Conseil (budget 2007), la Municipalité a engagé un adjoint à M. Gambarasi, ingénieur communal, en la personne de M. Paul Kungurov, avec effet au 1^{er} février 2008. Agé de 29 ans, titulaire d'un CFC de dessinateur en aménagement du territoire, M. Kungurov a travaillé quatre ans dans un bureau d'architectes-urbanistes genevois et un an au Luxembourg dans un bureau d'aménagement du territoire, avant de rejoindre l'administration communale rolloise.

Etablissements publics de la Grand-Rue

Les résultats de l'enquête de satisfaction lancée auprès des habitants de la Grand-Rue en décembre dernier ont fait l'objet du communiqué de presse ci-joint. Ces résultats sont révélateurs de préoccupations liées à la tranquillité publique (bruit, vitesses), mais aussi d'un sentiment de sécurité positif à Rolle.

Offre touristique de La Côte et du Pied du Jura

Après un premier séminaire consacré au tourisme régional, une deuxième réunion s'est tenue à Rolle dans le but de créer un organe faitier destiné à fédérer les offices du tourisme existants entre Morges et Nyon, sans oublier le Pied du Jura à savoir les communes de Cossonay, L'Isle, La Sarraz et St-Cergue. Piloté par les municipalités d'Aubonne et de Rolle, ce projet a d'ores et déjà rencontré maints échos positifs. L'étape suivante, agendée au 27 février à Aubonne, a vu la réunion des délégations des communes précitées (y compris St-Cergue) ainsi que des présidents des offices de tourisme concernés, afin "d'aller de l'avant".

Ouverture de comptes d'attente

Conformément à l'autorisation générale (préavis No 1) donnée par votre Conseil le 24 octobre 2006, la Municipalité a ouvert les nouveaux comptes d'attente pour frais d'étude suivants :

- Etude du réaménagement du tronçon supérieur de l'avenue de la Gare, Fr. 16'140.— au bureau Transitec.
- Etablissement d'un appel d'offres public par Techdata, pour Fr. 17'848.70, pour la sélection des mandataires concernés par le projet de transformation du bâtiment communal au Temple 2.
- Complément de Fr. 49'600.— au compte d'attente déjà ouvert (communiqué No 9) pour le réaménagement de la route des Quatre-Communes et la création d'une place de rebroussement pour les bus scolaires; mandat complémentaire attribué au bureau Schopfer & Niggli.

Projet de sécurité au travail

En parallèle à la réorganisation des services communaux, la Municipalité a mandaté l'*Association suisse pour la protection de la santé et de la sécurité au travail* pour la mise en place d'un concept de sécurité au travail répondant aux exigences légales en la matière (Suva). L'ensemble du personnel communal, administratif et technique, a ainsi suivi depuis le mois de janvier une séance d'information et une demi-journée de formation à cet égard. La démarche se poursuit en vue de sa validation avant le 31 mars 2008. Comme convenu avec la Commission des finances (budget 2008 amendé), elle sera financée par voie de crédit complémentaire sur l'exercice en cours.

Fête du nouveau district de Nyon

Le samedi 12 avril prochain, une grande manifestation publique se tiendra à Nyon dès 12h.30 au départ du débarcadère par une "Grande Parade des Communes", un cortège où défileront syndics, présidents des conseils communaux et municipaux en direction du Château de Nyon pour une partie officielle et l'accueil des citoyennes et citoyens des 47 communes du nouveau district. Toute la journée durant, les quais de Nyon les accueilleront au gré des "Chalets du terroir" (un par commune) et par diverses animations. Rolle ne sera pas en reste puisqu'elle accueillera quelque 400 délégués communaux officiels en son Casino dès 09h.15 ce jour-là, pour un forum consacré aux "Objectifs de législature pour le nouveau district de Nyon", en présence de M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat. Les délégués quitteront Rolle à 10h.30 à destination de Nyon par voie lacustre. Cette fête sera financée à raison de Fr. 3.— maximum par habitant (objet d'une demande de crédit complémentaire pour l'exercice 2008). Le comité d'organisation, dans lequel font partie les soussignés, est présidé par M. le Préfet Jean-Pierre Dériaz et Mme le Préfet Nelly de Tscharner.

PPA Ouest rollois

En marge du préavis No 37 du 20.11.2007, à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal, la Municipalité a accepté de participer financièrement à la pose de gabarits sur la parcelle de Bellerive (propriété de Bentor SA), à hauteur de Fr. 8'000.— sur les Fr. 13'000.— prévus. Le solde est à la charge du propriétaire précité. Cette décision est motivée par une demande express de la Commission permanente d'urbanisme, dans le cadre du traitement du préavis précité, afin de permettre une meilleure visualisation du projet.

Piscine du collège du Martinet

La Municipalité a adopté un nouveau règlement d'utilisation de ce bassin, se conformant en cela à la pratique courante dans les piscines de la région. Ce document est disponible au secrétariat municipal sur simple demande. S'agissant des utilisateurs réguliers de la piscine du Martinet (Rolle natation et cours Aquagym), la Municipalité, à la suite d'un contrôle effectué en 2007, a exigé la présentation de brevets de moniteurs en bonne et due forme. Des cours de formation complémentaire organisés par la Société Suisse de Sauvetage (SSS) sont ainsi prévus, pour les personnes ne disposant pas d'un brevet à jour, à raison de trois week-ends en mars et avril 2008.

Transport public rollois

En vue du dépôt d'un prochain préavis, et afin de "prendre la température" auprès de la population et des entreprises locales, la Municipalité a rédigé un dépliant vantant les prestations de la future ligne de bus rolloise dont la mise en service (sous réserve de l'accord du Conseil communal) interviendrait en décembre prochain. Le prix de l'abonnement annuel a ainsi été fixé à Fr. 99.— à titre promotionnel. Le prix officiel, après la période de souscription anticipée, se montera à Fr. 199.—, hors contexte "Mobilis" pour une période d'essai de deux ans. Des informations détaillées suivront par l'envoi d'un "tous ménages".

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter

Annexe : communiqué de presse